



GRILLE D'HONORAIRES TRANSACTION

	- de 70 000 €	de 70 000 € à 100 000 €	de 100 001 € à 200 000 €	De 200 001 € À 300 000 €	+ de 300 000 €
MANDAT SIMPLE	Forfait 6000 € TTC	8 % TTC	7 % TTC	6 % TTC	5 % TTC
MANDAT EXCLUSIF	Forfait 5000 € TTC	7 % TTC	6 % TTC	5 % TTC	4 % TTC

Les honoraires peuvent être révisés en fonction des variations du prix net de vente du bien

Les honoraires comprennent dans le cadre du mandat de vente signé* :

- La prise de mandat
- La vérification de tous les éléments nécessaires à la vente du bien.
- La publicité sur tous supports jugés utiles par l'Agence.
- La recherche de tous les acquéreurs potentiels
- La vérification de la qualité des acquéreurs.
- La vérification de la faisabilité du projet (dans la mesure des investigations autorisées par la loi)
- Les visites du bien par les acquéreurs potentiels.
- Les aides à la négociation et à l'ajustement du prix.
- L'assistance au compromis.
- Les vérifications des obligations de l'acquéreur et la validité des financements.
- L'assistance à l'acte de vente